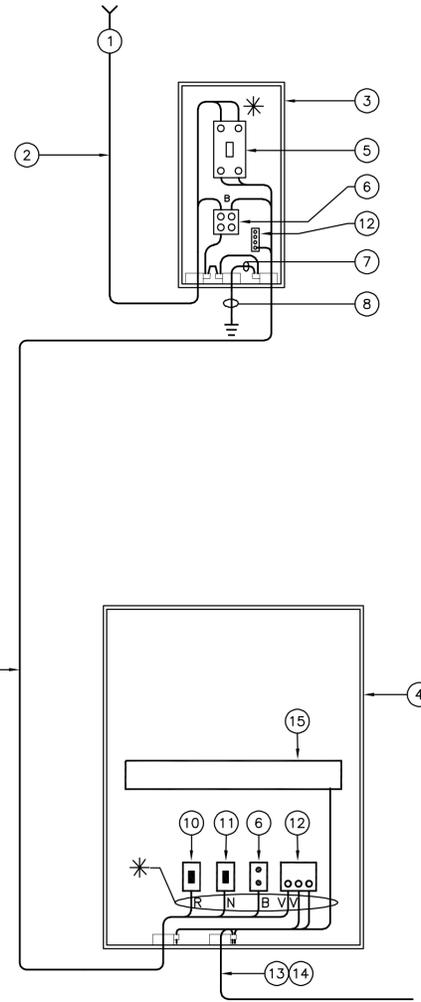


SCHÉMA ÉLECTRIQUE

- ① RACCORDEMENT À LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
- ② 3 CONDUCTEURS RWU90, CALIBRE 8 SR (POUR EXPOSITION DIRECTE AU SOLEIL). À IDENTIFIER SELON LA PHASE (NOIR, ROUGE, BLANC) AU MOYEN DE RUBAN ADHÉSIF OU D'UN TUBE THERMORÉTRACTABLE DE COULEUR APPROPRIÉE
- ③ COFFRET DE BRANCHEMENT DE TYPE CB1
- ④ COFFRET DE DISTRIBUTION ET DE CONTRÔLE POUR FEUX DE CIRCULATION DE TYPE CF8, CF16
- ⑤ DISJONCTEUR PRINCIPAL DE 30 A, 2 PÔLES
- ⑥ BORNIER DES CONDUCTEURS NEUTRES
- ⑦ DANS LE COFFRET DE BRANCHEMENT, LES BORNIERES DES CONDUCTEURS NEUTRES, LES EMBOUTS ET LES TIGES DE MISE À LA TERRE SONT RELIÉS ENTRE EUX PAR 1 CONDUCTEUR NU CALIBRE 6, SANS JOINTS
- ⑧ CONDUCTEUR NU CALIBRE 6, VERS LA TIGE DE MISE À LA TERRE
- ⑨ 3 CONDUCTEURS RWU90, CALIBRE 8 (ROUGE, NOIR ET BLANC) ET 1 CONDUCTEUR RWU90, CALIBRE 6 (VERT). À IDENTIFIER AU MOYEN DE RUBAN ADHÉSIF OU D'UN TUBE THERMORÉTRACTABLE DE COULEUR APPROPRIÉE
- ⑩ DISJONCTEUR 30 A, 1 PÔLE (ALIMENTATION DU CONTRÔLE DU COFFRET DE TYPE CF8, CF16)
- ⑪ DISJONCTEUR 15 A, 1 PÔLE (ALIMENTATION DES ACCESSOIRES DU COFFRET DE TYPE CF8, CF16)
- ⑫ BORNIER DES CONDUCTEURS DE CONTINUITÉ DES MASSES
- ⑬ CONDUCTEUR VERT RWU90, CALIBRE 6 VERS LE BORNIER DES CONDUCTEURS DE CONTINUITÉ DES MASSES DU FÛT
- ⑭ LE CÂBLE IMSA 19-1, 35 CONDUCTEURS CALIBRE 16/1 CONDUCTEUR CALIBRE 10 ET LES CÂBLES D'AMENÉS BLINDÉS SONT RACCORDÉS SUR LES BORNIERES IDENTIFIÉS
- ⑮ BORNIERES POUR LE CÂBLE IMSA 19-1, 35 CONDUCTEURS CALIBRE 16/1 CONDUCTEUR CALIBRE 10 ET LES CÂBLES D'AMENÉS BLINDÉS



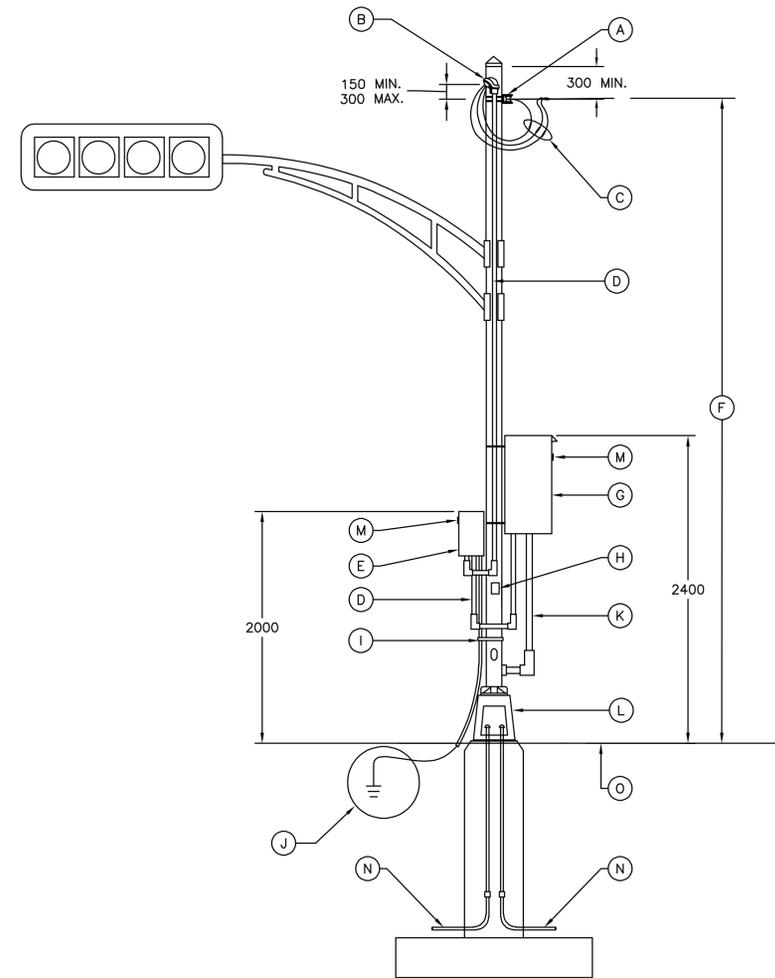
NOTES :

- CHAQUE CONDUIT MÉTALLIQUE EST MUNI D'UN EMBOUT DE MALT ET RELIÉ AU BORNIER DES CONDUCTEURS DE CONTINUITÉ DES MASSES AU MOYEN D'UN CONDUCTEUR NU CALIBRE 6, SANS AUCUN JOINT.
- LES CONDUCTEURS MONTRÉS SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR.

* RACCORDEMENT ET IDENTIFICATION DES CIRCUITS FAITS PAR L'ENTREPRENEUR.

**** NOTE AU CONCEPTEUR ****
LE CALIBRE PRÉSENTÉ EST LE MINIMUM EXIGÉ. CEPENDANT, IL DOIT ÊTRE VALIDÉ.

ALIMENTATION ET DISTRIBUTION



- (A) ISOLATEUR AVEC ATTACHES ET SUPPORTS
- (B) TÊTE DE BRANCHEMENT 27 mm
- (C) RACCORDEMENT ET CONNECTEURS FOURNIS ET INSTALLÉS PAR LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ POUR UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 2 KW. POUR UNE PUISSANCE INFÉRIEURE L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LE CÂBLE REJOIGNANT LA LIGNE DE DISTRIBUTION DE LA COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ
- (D) CONDUIT D'ALUMINIUM DE 27 MM, Y INCLUS RACCORDS DE CONDUIT, AVEC COURROIES ET BOUCLES EN ACIER INOXYDABLE 304 OU 316 D'UNE LARGEUR DE 3/4", D'UNE ÉPAISSEUR DE 0,03" ET D'UNE LONGUEUR APPROPRIÉE À INSTALLER À TOUS LES MÈTRES
- (E) COFFRET DE BRANCHEMENT DE TYPE CB1
- (F) HAUTEUR FIXÉE PAR LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
- (G) COFFRET DE DISTRIBUTION ET DE CONTRÔLE POUR FEUX DE CIRCULATION DE TYPE CF8, CF16
- (H) PLAQUE D'IDENTIFICATION DU SITE
- (I) CONDUIT D'ALUMINIUM DE 21 MM AVEC COURROIES ET BOUCLES EN ACIER INOXYDABLE 304 OU 316 D'UNE LARGEUR DE 3/4", D'UNE ÉPAISSEUR DE 0,03" ET D'UNE LONGUEUR APPROPRIÉE À INSTALLER À TOUS LES MÈTRES ET UN CONDUCTEUR NU CALIBRE 6 POUR MISE À LA TERRE. LE CONDUIT DOIT SE TERMINER DANS LE SOL À UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 100 mm
- (J) VOIR FEUILLET « MISE À LA TERRE »
- (K) CONDUIT D'ALUMINIUM 78 mm, Y INCLUS RACCORDS DE CONDUIT ET RACCORDS FILETÉS
- (L) CAISSON DE SERVICE ÉLECTRIQUE
- (M) PLAQUE D'IDENTIFICATION DU COFFRET
- (N) CONDUITS DE PVC EN NOMBRE REQUIS
- (O) SOL FINI

NOTE :

- POUR LE DÉTAIL DU NOMBRE ET DE LA GROSSEUR DES CONDUITS, VOIR LE FEUILLET « INSTALLATIONS SOUTERRAINES ET ORIENTATION DES CONDUITS ».

NOTES GÉNÉRALES :

- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2F-130 AVRIL 2024
- DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.
- TOUS LES CONDUCTEURS SONT EN CUIVRE.

PLAN TYPE - AVRIL 2024 PT2F-130
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES

AAAA-MM-JJ PRÉNOM NOM
J012-XXXXXXX
Mandataire Statut Par

DIRECTION GÉNÉRALE
DES STRUCTURES
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET
DES STRUCTURES DE SIGNALISATION

Scanné Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite. PRÉNOM NOM, Ing.

Vérificateur
PRÉNOM NOM, Ing.

Équipe technique
PRÉNOM NOM, tech.

Transports Québec

Titre
ALIMENTATION 120-240 V ET
DISTRIBUTION 120 V

Numéro de plan
EL-2024-N-DDDDDD 7

Identification de regroupement

**CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES FINS DE
CONSTRUCTION**

**TABEAU DES CHARGES
COFFRET EL-?**

CHARGE DE TOUTES LES LANTERNES À DEL ROUGES DE L'INTERSECTION	? W
CHARGE DE TOUTES LES LANTERNES À DEL DES TÊTES DE FEUX POUR PIÉTONS	? W
RÉGULATEUR DE COMMANDE (CONTRÔLEUR)	70 W
ÉLÉMENT CHAUFFANT	150 W
CHARGE TOTALE	? W